

**Convocation du CONSEIL COMMUNAL.**

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mardi 31 mai 2016 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. Comptes communaux de l'exercice 2015 : approbation
3. Modification budgétaire n° 1 – services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2016 : approbation
4. CPAS : Comptes de l'exercice 2015 : approbation
5. CPAS : Modification Budgétaire n° 1- services ordinaire et extraordinaire : exercice 2016 : approbation
6. Maison de l'emploi : dotation communale : décision
7. Article 60 du Règlement Général de Comptabilité Communale : ratification
8. Réfection toiture maisons d'enfants de Ladeuze :
  - Cahier des charges : approbation
  - Mode de passation du marché : décision
9. Autorisation d'ester en justice : décision
10. Bail emphytéotique avec le CPAS : approbation des clauses
11. Vente de certificats verts : note de crédit : décision
12. Convention des Maires : Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable : décision
13. Urbanisation d'une parcelle avec création et modification de voirie : décision
14. Règlement complémentaire de roulage : décision
15. Intercommunales – ordre du jour des Assemblées Générales : approbation

Par ordonnance :  
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué  
aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr O. HARTIEL